

Pensions de réversion

Le spectacle de communication politique n'est pas digne des enjeux pour les populations précaires concernées

Voilà plus de 15 ans maintenant, au fil des réformes des retraites qui se suivent, que la FNATH lutte pour préserver le modèle de la pension de réversion soit en proposant des améliorations soit en s'opposant contre les nombreuses atteintes qui sont venues rogner les droits acquis. Le flou artistique, avec lequel l'ensemble du gouvernement appréhende le sujet de la réforme de la pension de réversion n'est pas digne de l'attente des personnes directement concernées.

La FNATH a ainsi obtenu ces dernières années la suppression de l'inégalité de traitement entre les couples mariés et les couples Pacsés et s'est mobilisée contre le rétablissement de la condition d'âge pour bénéficier de la pension de réversion.

Pour la FNATH, il est amoral et cynique de jouer avec les nerfs de millions de veuves et de veufs qui, dans l'immense majorité des cas, sont des gens frappés par le sort, âgés et aux revenus les plus modestes. Cette thématique et le sort de ces personnes ne se prête pas à un tel spectacle de communication publique bien scénarisée et huilée. C'est précisément en cela que ce jeu médiatique est révoltant.

Réformer, et particulièrement quand les réformes touchent aux plus faibles, commande un esprit de responsabilité, de transparence et de loyauté.

La FNATH demande, dès à présent, que ces principes d'humanité et de dignité soient respectés dans le débat public qui s'annonce mais aussi, et surtout, dans le contenu de la réforme.

Lors de son 48^e Congrès national qui s'est tenu du 20 au 22 juin, la FNATH a réaffirmé son opposition à la suppression des pensions de réversion mais aussi à l'éventuelle suppression de la retraite anticipée des travailleurs handicapés, contraire au principe annoncé par le Gouvernement de « *créer un système universel où un euro cotisé donne les mêmes droits* ». A contrario cette réforme doit répondre à des objectifs de justice sociale : elle est l'occasion d'améliorer l'accès à la retraite des personnes ayant un parcours en « dents de scie » à la suite d'une succession d'accidents ou de maladies au cours de leur vie professionnelle.

Contact Presse : François Verny

01 45 35 31 87, francois.verny@fnath.com

